



Réf : 3_assa zag_19_5

Titre : Assa Zag barrage Touizgui



Assa Zag barrage Touizgui Lun 10 Déc - 20:36

SM le Roi préside la cérémonie de signature d'une convention de mise à niveau urbaine des villes d'Assa et de Zag

Assa, 04/12/07- SM le Roi Mohammed VI a présidé, mardi dans la ville d'Assa, la cérémonie de signature d'une convention relative au programme de mise à niveau urbaine des villes d'Assa et de Zag et des centres de la province pour la période 2007-2009, d'un montant global de 180.549.000 DH.

Par la même occasion, SM le Roi s'est enquis et inauguré plusieurs projets concernant la mise à niveau urbaine et sociale et l'assainissement liquide.

En vertu de ce programme de mise à niveau urbaine, il sera procédé à la réhabilitation du tissu urbain, l'amélioration du niveau des équipements de base des villes d'Assa et de Zag et des centres "Labouirate", "Aouinete Ighounam", "Aouinete Lhanaa", "Touizgui" et "Almahbass".

Les travaux porteront sur l'assainissement liquide, les voiries des villes d'Assa et de Zag, la construction de places publiques et d'espaces verts, la préservation de l'environnement, l'alimentation en eau potable, l'électrification et le renforcement de l'éclairage et des équipements publics.

Le projet est réalisé par la direction générale des Collectivités Locales relevant du ministère de l'Intérieur, le



ministère de l'Équipement et du transport, l'ONEP, l'INDH, le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, le Conseil de la région, le Conseil provincial, l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud du Royaume (APDS).

Par la suite, le Souverain a procédé à l'inauguration de la piscine municipale de la ville d'Assa réalisée pour 2,45 MDH dans le cadre d'un partenariat entre l'APDS, la DGCL, le ministère de la Jeunesse et des Sports, le Conseil provincial et la municipalité d'Assa.

Cette piscine construite sur une superficie de 624 m², devra bénéficier à 7.000 jeunes d'Assa. Elle comprend deux bassins de baignade, des vestiaires, une buvette, des dépendances techniques et sanitaires diverses.

SOURCE : WEB